

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-3156

présenté par

M. Dumont, M. Schellenberger, M. Viry, M. Meyer Habib, M. Bazin et M. Ciotti

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 43, insérer l'article suivant:****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'évolution du coût lié à l'immigration albanaise.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Depuis plusieurs années, l'immigration en provenance de l'Albanie explose. Ainsi, la demande d'asile en provenance de ce pays a augmenté de + 150% entre 2020 et 2021, alors même que l'Albanie est considéré comme un pays sûr par l'OFPRA.

Cette situation est accentuée par la récente libéralisation des visas, qui ne sont plus nécessaires pour qu'un citoyen Albanais entre dans l'espace Schengen. Cette libéralisation fait dérafer les coûts de l'immigration albanaise. Par exemple, 50% des places du CRA de Coquelles sont occupées par des Albanais. Enfin, depuis le 1er janvier 2022, plus de 10.000 Albanais ont traversé la Manche sur des Small Boats.